

Montrouge, le 12 mai 2020

Communiqué de presse

SODICA Corporate Finance, via son département SODICA Millésime, conseille les actionnaires de MAISON BRILLET dans sa cession au groupe REMY COINTREAU

SODICA Millésime, le département de SODICA Corporate Finance spécialisé dans les transactions des filières Vins et Spiritueux, conseille les actionnaires de MAISON BRILLET dans la cession de cette dernière auprès du Groupe REMY COINTREAU, coté sur NYSE Euronext Paris. Cette opération permet à MAISON BRILLET de s'adosser à un acteur majeur français des spiritueux haut de gamme, capable d'assurer sa pérennité et son développement à travers son savoir-faire en matière de fabrication de spiritueux d'exception et son implantation internationale en matière de réseaux de distribution

MAISON BRILLET est une maison familiale basée à Graves-Saint-Amant en Charente, dans la région de Cognac, et dont les origines remontent au XVIIème siècle (1656). Spécialisée dans la production et la commercialisation de Cognac et liqueur haut de gamme, la Maison est intégrée sur l'ensemble de la chaîne de valeur. A ce titre, elle possède et exploite un vignoble de 50 ha en AOC Cognac Grande Champagne et Petite Champagne, un outil de production (distillerie, chais de vieillissement, mise en bouteille) ainsi que les marques Belle de Brillet (liqueur) et J.R. Brillet (Cognac). En l'absence de repreneur familial, MAISON BRILLET a souhaité s'adosser à un acteur qui partage sa vision et ses valeurs d'exigence, de qualité et de savoir-faire.

Issu de la fusion en 1990 des sociétés REMY MARTIN (Cognac) et COINTREAU (liqueur), REMY COINTREAU est un groupe familial spécialisé dans la production et la commercialisation de spiritueux haut de gamme. Le Groupe est coté sur NYSE Euronext Paris.

REMY COINTREAU possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et Louis XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist et les whiskies single malt Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces.

L'acquisition de MAISON BRILLET s'inscrit dans sa stratégie de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception affichant un prix supérieur à 50\$ et permet également de contribuer à sécuriser ses approvisionnements grâce aux 50 ha de vignes en AOC Cognac Grande Champagne et Petite Champagne, les deux crus les plus prestigieux de l'appellation et les seuls utilisés pour la fabrication de ses cognacs REMY MARTIN et LOUIS XIII.

Intervenants

Conseils cédants

Conseil M&A : SODICA Corporate Finance (SODICA Millésime - Alain Crohem, Jean-Philippe Dayres, Frédéric Delpeuch)

Avocat d'affaires : PwC Société d'Avocats (Paule Cathala, Stéphanie Verschave)

Notaire : Office Notarial de M^e Audrey Guerre (Audrey Guerre)

Consultant technique/environnement : EXO Environnement (Cédric Musset)

Expert foncier : Christophe Citeau

Expert-comptable : PwC Cognac (Vincent Nobileau)

Conseils acquéreurs

Avocat d'affaires : SR Adviser (Stéphanie Roy)

Notaire : SCP Isabelle BRAASTAD-TIFFON et Sophie DAVID (Isabelle Braastad-Tiffon, Mathilde Villa)

A propos de SODICA Corporate Finance

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com

Contact Presse : Marie-Catherine Cornic - marie-catherine.cornic@ca-sodica.com - 01.43.23.43.69